

LE MOT DU MAIRE





Aujourd'hui, nous vivons une période inédite de notre histoire, je devrais dire dramatique. Le virus est toujours présent, la crise sanitaire continue et par conséquence, une crise économique se profile.

Face à cette situation sanitaire inimaginable, qui a atteint avec une telle violence, une telle soudaineté la planète entière, l'entraide et la solidarité sont primordiales. C'est ce qui fait notre force et notre grandeur.

Nous en avons eu de beaux exemples au cours de ces derniers mois, aussi je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont mobilisés, bénévoles, soignants, agents de nos collectivités, salariés du privé, pour que la vie continue.

Aujourd'hui, je sollicite chacun d'entre vous pour soutenir nos entreprises, artisans, et nos commerçants qui ont déjà tant souffert en ce début d'année et qui subissent une nouvelle fois des fermetures.

Je souhaite beaucoup de courage aux associations privées d'activités. Gardez toute votre motivation et votre envie pour proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Je sais que c'est pour chacun d'entre nous une nouvelle période difficile qui commence, mais il faut que nous soyons unis et forts.

Je comprends les frustrations de tous mais face à l'aggravation de l'épidémie, je compte sur chacun d'entre vous pour respecter les règles imposées par le gouvernement pour espérer retrouver rapidement une vie normale. Ne bravez pas les interdits qui peuvent avoir de graves conséquences. Ne sombrons pas dans un individualisme destructeur.

Indéniablement, cette crise fera réfléchir sur le monde de demain. Vivrons-nous comme avant ? Assisterons-nous à une reprise classique de notre vie quotidienne ou à une révolution de nos vies futures ?

Prenez soin de vous et de vos proches.

Soyez assuré de mon dévouement,

Bien à vous, Jean-Charles GROSDIDIER

Retour sur le premier confinement

MILLE MERCIS POUR MILLE MASQUES!

Mission réussie pour ces couturiers-ières, le challenge, engagé en pleine épidémie, a été gagné!

Installés dans la salle polyvalente mise à disposition par la commune et armés de ciseaux, mètres, élastiques, machines à coudre et autres fers à repasser, le défi a été relevé.

Grâce à cet engagement, chaque habitant de la commune a pu bénéficier d'un masque réutilisable supplémentaire!

Les bénévoles et donneurs de fournitures :

Anne Villesèche, Geneviève Hugon, Martine El Hani, Monique David, Denise Pellier, Brigitte Maréchal, Monique Reydellet, Christiane Janody, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Prost, Aurélia Le Bec, Antonia Morattala, Tayfun Cakmak, Rose-Marie Raquin, Myrtille Brochoire, Françoise Mathon, Jocelyne Gibaud, Betty Besson, Annie Grosdidier, Brigitte Grosdidier, Aline Duvot, Lydie Regnard Brisson, Christine Borski, Elisabeth David, Zora Aoukli, Marie-Jeanne Calland, Fil de la Petite Montagne, Donneurs de Sang, Lucie Vuillemey, Françoise Maignien, Pierre Mathon,...





Nos soignants étaient en première ligne

- Aides-soignants, aides à domicile, kinés, infirmières et médecins ont poursuivi les visites et les soins malgré la méconnaissance du virus et la pénurie de protection.
- L'ensemble du personnel de l'EHPAD a fait face avec un protocole très contraignant et en soutenant au mieux les résidents séparés de leur famille.
- La pharmacie a assuré sans faillir son service dans des conditions d'exercice difficiles.

Nos acteurs économiques ont répondu présents

- Les commerces alimentaires ont mis en place toutes les mesures barrières pour maintenir leur activité et rassurer leur clientèle.
- La coopérative fromagère a poursuivi la production malgré l'absence de clients extérieurs et des stocks très importants.
- Les artisans n'ont pas cessé leur activité dans un contexte inédit et anxiogène.

Notre marché a été maintenu!

Pour le maire d'Arinthod, il était impensable que le marché s'arrête car c'est bien sûr un lieu de ravitaillement mais surtout un lieu de rencontre et à l'instar des autres commerces de bouche, il fallait à tout prix qu'il continue à remplir son rôle.

Les élus, aidés par des bénévoles ont assuré des « permanences » pour veiller au respect et à la bonne application des mesures sanitaires en vigueur. Finalement, le bon sens et la discipline collective ont permis le maintien et certainement la survie de notre marché.



Notre mythique GENTLEMAN a bien eu lieu le 6 septembre!



Dès le mois de mars, la section cycliste s'est réunie à huis clos et en visio-conférence pour décider de l'annulation ou du maintien de la 21ème édition de cette épreuve phare de la Petite Montagne.

Malgré un protocole sanitaire astreignant et des mesures barrières très contraignantes (pas de salle, pas d'inscription sur place, pas de restauration, places assises à la buvette, masque obligatoire, sens de circulation... etc), il a été décidé tardivement de maintenir l'épreuve. C'est ainsi que 80 équipes, contre 160 en 2019, se sont présentées sous le soleil sur la ligne de départ! Ce fut un réel succès. En fin de journée, le président

Jean-Christophe PEYFORT très heureux, a tenu à remercier les participants venus de tout le Jura, ainsi que l'équipe dirigeante, les bénévoles et la municipalité.



Grâce à l'investissement de tous, cette épreuve qui participe à la notoriété de notre commune, a pu être maintenue.

LES ENFANTS À L'ÉCOLE MATERNELLE :



Alors que leurs parents étaient au front, les enfants ont continué à fréquenter l'école et l'accueil de loisirs mais dans une ambiance assez particulière.

Les enseignants et le personnel:

Tout au long de cette année très spéciale, nous avons beaucoup entendu parler des soignants, à juste titre, mais qu'en est-il des enseignants ? Peu après la rentrée scolaire, nous sommes allés à leur rencontre pour recueillir leurs impressions sur la période du confinement, sur la reprise de mai-juin et enfin sur la rentrée de septembre.

Avez-vous eu des élèves pendant le confinement ? Comment vous êtes-vous organisés ?

Nous avions quelques élèves, enfants de soignants. Nous avions décidé de regrouper tous les enfants à l'école primaire de manière à diminuer les locaux à désinfecter. Quand il y avait des élèves de maternelle, nous faisions des tours de garde ce qui permettait à chacun de régler sa situation avec ses propres enfants.

Enseigner aux enfants de soignants, c'était compliqué au début parce qu'on n'avait pas de masque, on n'avait que des gants.

A la première sortie, on avait l'impression d'aller au combat. On réfléchissait au moindre de nos gestes, à tous les détails. C'était épuisant moralement.

En parallèle, il fallait gérer le télétravail. Nous nous sommes beaucoup concertés pendant le confinement pour se répartir le travail afin que tous les enfants d'un même niveau reçoivent les mêmes choses à faire.

Nous savons que la période de « déconfinement » a été compliquée : les directives changeaient souvent, on ne savait pas grand-chose de la maladie... Comment avez-vous surmonté les difficultés du protocole sanitaire ?

Nous étions contents de revoir les enfants. On sentait que l'école leur manquait.

Notre enseignement est habituellement basé sur les échanges aussi bien entre enseignants qu'avec les Atsem et les enfants. D'un seul coup cette manière de faire n'était plus possible.

Par ailleurs, nous n'avions plus de matériel et les consignes sanitaires étaient très difficiles à tenir en maternelle. Nous nous sommes donc tournés vers un enseignement beaucoup plus individuel. Ce qui était aussi rendu possible par le très petit nombre d'élèves revenus à l'école à cette période.

Le meilleur moyen de respecter les distances préconisées entre les élèves était de profiter des espaces extérieurs. Nous avons ainsi exploré les alentours proches de l'école qui nous offrent un environnement riche et varié. Nous avons également profité de nos deux cours notamment pour y installer des séances d'arts plastiques en grand format avec une gestuelle qu'on ne peut pas expérimenter en classe. Enfin, nous avons entretenu et observé le jardin partagé du Tiers Lieu et les bacs devant l'école.

La rigueur exigée a été bénéfique pour certains. Ils ont réussi à s'adapter à l'école, mais parfois ils décompressaient à la maison avec des pleurs et des cris. Pour les tous petits, ne pas jouer avec les copains est très frustrant, et ils ne comprenaient pas bien pourquoi.

Les enfants ont su s'adapter énormément, cela est assez positif ; mais d'un autre côté, il est assez effrayant de voir à quel point on est capable de les conditionner.

Après le confinement, c'était une parenthèse à l'école où on travaillait différemment. Nous tenions à mettre en place à l'école des choses simples faciles à appliquer à la maison pour ceux qui n'étaient pas présents à l'école.

La spécificité de maternelle, c'est d'apprendre ensemble par le jeu. Les enfants ne pouvaient plus être ensemble, ni jouer.

Il y avait une bonne cohésion entre collègues, on se donnait des idées les uns aux autres pour s'adapter aux règles sanitaires.



Par ailleurs, nous avons été soutenus par l'équipe technique de la mairie, toujours prête à nous aider à mettre en place l'école à chaque changement de règles après le confinement; ainsi que par Mme Cécile Barraud, responsable de l'enfance à la ComCom. Nous les remercions vivement de leur aide et de leur soutien efficace.

Est-ce que les enfants ont été perturbés de revenir à l'école et que le fonctionnement ne soit plus le même ?

Les premiers enfants qui sont revenus étaient bien préparés par les parents et l'installation dans l'école faisait qu'ils comprenaient tout de suite que c'était différent. Les enfants sont revenus progressivement à l'école. Comme ils n'étaient pas nombreux, on avait le temps de leur expliquer.

A la sortie du confinement, on a été là pour redonner un rythme et une santé psychologique aux enfants, recréer du lien, soulager les familles pour qui c'était aussi une période compliquée.

Comment avez-vous appréhendé la rentrée scolaire ? Avez-vous modifié votre manière d'enseigner pour vous adapter aux règles sanitaires ?

C'est la première année que nous organisons la rentrée aussi tard (du vendredi pour le mardi).

Pour la rentrée, trois scenarios étaient prévus. Finalement, nous avons fait le choix de ne plus faire des classes multi-niveaux afin de limiter les échanges entre les élèves, ainsi que les contraintes d'organisation. Cette année chaque classe mènera ses propres projets.

Le seul projet commun que nous avons mis en place cette année, c'est l'intervention de David Serbac pour la réalisation d'une fresque dans le préau.

Nous remercions vivement l'équipe d'enseignants de la maternelle de nous avoir accueilli et de s'être autant impliquée pour le bien-être des enfants pendant et après le confinement.

Paroles d'enfants, de la classe de CM2 de Mme Jannet, ayant repris le chemin de l'école durant cette période trouble et incertaine :

« au début les règles, eh ben !! ça me faisait un peu peur mais on se lave 6 fois par jour les mains et on respecte les règles de distanciation » une élève de CM2

« à la cantine, on mange en diagonale. On a des repas froids servis sur des plateaux. On se lave pas mal les mains et c'est assez différent que d'habitude » une élève de CM2

« la récrée, ça a changé mais c'est aussi bien de jouer au parcours à la craie que au foot »une élève de CM2

« on a hâte de vous revoir !!!! »

un élève de CM2

« la classe est plus calme à 11 mais on est mieux quand y a toute la classe et vous nous manquez.»

un élève de CM2

« j'espère que vous allez vite revenir » une élève de CM2

« je préfère l'école que l'école à la maison » un élève de CM2
« je préfère être à l'école avec toutes mes copines » une élève de CM2
« je suis content de revenir à l'école » un élève de CM2

« l'école était mieux avant » une élève de CM2





NOUVELLES INSTALLATIONS

Taxi Michel 39

Cette entreprise implantée à Arinthod depuis 2018 propose différentes activités :

- Taxi VSL
- Transport médical conventionné agréé CPAM
- Transports aéroports, gares, station de ski ou autres

Véhicule climatisé, 4X4, protections et respect des règles sanitaires en vigueur. Taxi Michel 39 est à votre service à toute heure et sur toutes distances.



Ses Maîtres mots :
QUALITÉ,
ÉCOUTE,
RAPIDITÉ
et SÉRIEUX



POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU RÉSERVATION

06 77 03 74 96 Renée Camille CARLOT

renee@beltrutti.com
www.taxi-michel-39.fr
Adresse : 5 place du Souvenir Français
39240 Arinthod.

Jura Cible Archerie

Pourriez-vous vous présenter?

Je m'appelle Sébastien GRAVEZ. Je suis dans l'archerie depuis 10 ans, au départ en loisir puis en compétition. Je suis vice-champion de France handisport au tir à 50 mètres et troisième au tir à 70 mètres en 2019.

J'étais artisan cuisiniste et suite à une maladie j'ai dû arrêter mon métier. Je me suis donc tourné tout naturellement vers l'archerie.

Quels sont les services que vous proposez dans votre magasin ?

Je vends du matériel d'archerie sportive, des arbalètes, je répare, entretiens et règle les arcs pour les particuliers et les clubs. Il faut savoir qu'il faut environ 3h pour régler un arc, ça demande beaucoup de précision. Je souhaite développer prochainement mon activité en proposant l'archerie de chasse.

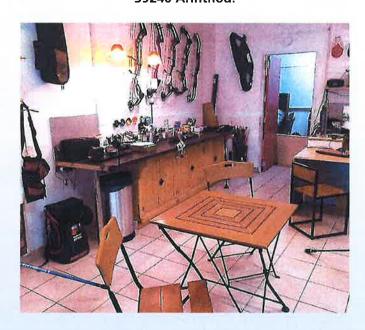
Pourquoi à Arinthod?

Tout d'abord parce que j'habite près d'Arinthod mais aussi je trouve cette place très belle et accueillante. Enfin, j'ai eu un coup de cœur pour ce local commercial qui est parfaitement adapté à mon activité et idéalement placé.

Infos pratiques

Ouvert du mardi au vendredi de 11h à 18h non-stop et le samedi sur rendez-vous.

Vous pouvez me contacter au 03 70 06 73 91 en me laissant un message ou par mail : juraciblearcherie@gmail.com Adresse : 5 place de la Fontaine 39240 Arinthod.



Salon Un poil plus court

Qui êtes-vous ?

Je m'appelle Fabienne Parsus. J'étais commerçante à mon compte et tenais une épicerie dans un petit village. Après la vente de mon commerce, j'ai décidé de faire une reconversion professionnelle. J'ai toujours été passionnée par les animaux donc je me suis dirigée vers une formation pour adultes d'un an de toiletteuse canin.



Quels sont les animaux qui viennent dans votre salon et quels soins leur faites-vous ?

Je m'occupe principalement de chiens, chats et les nouveaux animaux de compagnie (lapins, co-

.

chons d'Inde...). Le toilettage est une partie de mon activité, mais je fais aussi du conseil en alimentation, en éducation et de la vente d'accessoires, d'articles de soin, d'hygiène et de produits d'alimentation naturelle. Il faut savoir que j'utilise des cosmétiques de marque française aux extraits naturels de plantes, sans parabène ni sulfate, soucieuse du bien-être animal et respectueuse de la nature. C'est pour moi très important que l'animal se sente bien quand il est dans mon salon et qu'il en ressorte détendu, joyeux et bien dans ses coussinets!!!

Pourquoi vous êtes-vous installée à Arinthod ?

J'ai trouvé le village très sympathique et la place accueillante. De plus, ce local commercial est abordable financièrement et il est très bien placé.

Je suis installée à Arinthod depuis février 2020 et je ne regrette pas.

.

J'en profite d'ailleurs pour remercier ma clientèle qui m'a fait confiance dès le début.



Infos pratiques

Uniquement sur rendez-vous au 06 76 53 52 84 ou au 03 84 85 44 61,

ouvert du Mardi au Samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h30.

Adresse: 7 rue des Arcades 39240 Arinthod.

AUTOVISION

Qui êtes-vous?

Je m'appelle Romain DESVIGNES, je suis originaire de Riorges proche de Roanne (42). J'ai un BEP mécanique et le CQP carrosserie et peinture.

Les différentes expériences professionnelles m'ont dirigé dans le Jura où j'ai rencontré ma compagne.



Pourquoi à Arinthod?

Pour plusieurs raisons, tout d'abord, mon épouse a acheté la pharmacie Coulon donc nous nous sommes installés à Arinthod. Aussi, il n'y avait plus de contrôle technique sur le secteur depuis quelques années et il y a un vrai potentiel de clientèle.

Que faut-il savoir sur le contrôle technique ?

Le CT est une obligation depuis 1992 en France. Il permet de réaliser un bilan de sécurité complet du véhicule. La réglementation stipule que le contrôle technique pour une voiture neuve est à réa-. liser dans les 6 mois précédent le 4 ème anniversaire du véhicule, à savoir sa date de mise en circulation. Vous pourrez retrouver cette information sur le certificat d'immatriculation du véhicule (la carte grise). Ensuite, il devra être renouvelé tous les 2 ans. Les voitures particulières et toutes les camionnettes de plus de 4 ans ont cette obligation.



Il faut savoir qu'il y a au total 133 points de contrôle classés en 8 grands chapitres :

- Identification du véhicule (ex : plaques d'immatriculation...)
- Equipement de freinage (ex : performance de freinage...)
- Direction (ex : jeu dans la direction...)
- Visibilité (ex : état des vitrages...)
- Feux, dispositifs réfléchissants et équipement électrique (ex : état et fonctionnement des phares...)
- Essieux et roues pneus, suspensions (ex : état des rotules de suspension...)
- Autre matériel (ex : airbag, ceinture de sécurité...)
- Nuisances (ex : système de réduction du bruit...)

Info pratiques:

Le contrôle technique d'Arinthod est ouvert le lundi après-midi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h et le samedi de 8h à 12h.

Contact au 03 84 87 65 87 ou ctarinthod@gmail.com

Adresse : 3 rue de Franche Comté ZA en Chacour - 39240 Arinthod.

Institut de beauté 100 000 ouates, votre partenaire bien-être et minceur

Audrey Lombardet, esthéticienne diplômée, a ouvert au printemps un espace beauté dans notre commune.

Cet institut est installé au coeur du centre de remise en forme de Pierre Giro, kinésithérapeute, dans des locaux entièrement rénovés, au 2 rue de Magnin à Arinthod.

Pour tous les soins, seuls des produits cosmétiques bio et naturels sont utilisés.



Vous serez accueillis sur rendez-vous uniquement : mardi, jeudi et vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 16h

Tél. 09 71 27 93 52 06 48 51 24 22

Nouvelle installation de kinésithérapeutes



Pierre Giro kinésithérapeute renforce son équipe avec deux kinésithérapeutes Kamil ZAKIEWICZ et Martyna WEGLINSKA

dans les locaux du centre de remise en forme,

2 rue de Magnin 39240 Arinthod 09 71 27 93 52 - 07 49 25 33 71

Nous leur souhaitons la bienvenue!

La ferme du Valcombe primée au salon de l'agriculture

Le 28/02/2020, la ferme du Valcombe, a reçu la médaille de bronze au salon de l'agriculture à Paris en présence du secrétaire d'état auprès du ministre de la transition écologique et solidaire.



Stéphanie Mathon, éleveuse de chèvres sur la commune, représentait le territoire de la Petite Montagne au concours général agricole des pratiques agro écologiques, prairies et parcours. Cette participation au concours national faisait suite au 1er prix obtenu en 2019 au concours organisé par la communauté de communes et la chambre d'agriculture du Jura sur le site Natura 2000, « Petite Montagne du Jura ».

Cette médaille est une véritable reconnaissance pour l'éleveuse et sa famille qui exploitent depuis plusieurs générations cette prairie, difficilement mécanisable, de manière extensive et contribuent ainsi à maintenir la richesse écologique et l'identité paysagère de la Petite Montagne.



Photo de la chambre d'agriculture du Jura

Le Moelleux d'Arinthod



Le Moelleux d'Arinthod est l'un des derniers-nés des fromageries comtoises, fabriqué comme son nom l'indique à la fromagerie d'Arinthod par le maître fromager Denis Jeannerot.

Le Moelleux d'Arinthod est un fromage au lait cru de vache, à pâte molle et à croûte lavée.

Il a la forme d'un pavé carré. Sa croûte, de couleur orangé doré, est recouverte d'un fin duvet blanc. Elle est marquée de stries



Sa pâte, de couleur crème, est moelleuse et présente quelques petites ouvertures.

En bouche, c'est un fromage onctueux aux douces saveurs des montagnes jurassiennes.



En 2020 LA c-CARTE AVANTAGES JEUNES

a été offerte par la commune à



149
personnes







La population d'Arinthod sera recensée du 21 janvier au 20 février 2021.

Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple : www.le-recensement-et-moi.fr Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Les communes de moins de 10 000 habitants, doivent recenser leur population tous les 5 ans.

A quoi sert le recensement?

- A déterminer la population officielle de la commune (âge, profession, moyen de transport, condition de logement)
- A fixer la DGF (Dotation générale de fonctionnement) attribuée par l'État aux communes en fonction du nombre d'habitant.
- A répondre aux besoins de la population (Déterminer le nombre d'élus, décider de l'aménagement des équipements collectifs...)
- A informer les habitants qui ont des projets

Le recensement est organisé par l'INSEE

(institut national de la statistique et des études économiques)

Le recensement c'est:

✓ Obligatoire

✓ Confidentiel (secret professionnel, statistique et informatique)

✓ Déclaratif

Le recensement c'est soit un document papier ou en ligne (A privilégier, plus simple et plus rapide)

Nouveau Service

offert par la municipalité pour payer vos factures au centre des finances publiques sur internet



COMMUNE D'ARINTHOD

Un nouveau service offert par votre collectivité pour payer vos factures



Titres Payables par Internet:

deux moyens de paiement proposés (carte bancaire ou prélèvement)

Moyens de paiement sûrs, faciles et rapides

Le paiement par Internet vous permet de régler vos factures quand vous le souhaitez de façon sécurisée (service disponible 7j/7 et 24h/24).

Un mode d'emploi simple

Vous munir de votre «Avis de Sommes à Payer» sur lequel figurent tous les renseignements nécessaires au paiement ainsi que de votre identifiant fiscal et son mode de passe, si vous payez par prélèvement

- ✓ Connectez-vous à l'adresse Internet : www.tipi.budget.gouv.fr
- ✓ Saisissez les renseignements demandés
- √ Vérifiez et validez les informations affichées à l'écran
- √ Vous êtes orienté vers la page de paiement sécurisé, vous choisissez un mode de règlement et suivez les instructions
- ✓ Une fois votre paiement validé, vous recevez la confirmation de votre paiement

Votre facture est réglée !

Recensement citoyen obligatoire à partir de 16 ans



Vous avez entre 16 et 25 ans?

Soyez en règle au regard du service national!

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder.



Calendrier de vos démarches				
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.			
A 16 ans ½ (*)	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur www.majdc.fr, afin de faciliter votre convocation.			
A 17 ans (*)	Vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté.			
Entre 17 et 25 ans	Présentez le certificat de participation à la IDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP baccalauréat), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.			

(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25 anniversaire.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participaton à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale

QUELLES MODALITES SONT MISES EN PLACE PENDANT LA CRISE SANITAIRE ?





Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

ESNNE actabre 2020

L'école primaire fait son cinéma

Rencontre avec Mme Jannet Yolande, directrice de l'école primaire d'Arinthod (avant le 2ème confinement)

Comment s'est passée cette rentrée 2020/2021 ?

Nous avons assisté à une rentrée atypique. D'ordinaire, les parents et les élèves sont accueillis dans la cour par l'équipe enseignante. Les enfants entonnent « il en faut peu pour être heureux ». Cette chanson est devenue, depuis quelques rentrées, le rituel pour accueillir les parents et pour souhaiter la bienvenue aux CP. Après l'appel, les élèves découvrent leur institutrice ou instituteur, signal pour les parents qu'il est temps de se retirer.

Cette année, afin de respecter le protocole sanitaire, seules les familles des CP et des nouveaux venus ont été reçues par les enseignants. Les autres élèves ont regagné directement leur classe. Mais aucune frustration de la part des enfants, ils avaient déjà adopté le protocole en vigueur depuis le printemps dernier. A 13h30 l'ensemble de l'école a interprété la chanson du « livre de la jungle » aux CP.

Quels sont les effectifs pour cette nouvelle année ?

A la rentrée de septembre 2020, l'école élémentaire accueille 146 élèves dans 7 classes.

- CP : Joëlle STALDER : 18 élèves

- CE1: Tatiana JACQUIER: 21 élèves

- CE1 / CE2 : Marion MENNETRIER : 22 élèves

- CE2 : Emmanuelle JACQUEMIN : 23 élèves

- CM1: Florent ROBIN: 18 élèves

- CM1 : Corinne GRECO : 20 élèves

- CM2 : Yolande JANNET : 24 élèves

Cette année, l'équipe enseignante est stable et les effectifs sont confortables.

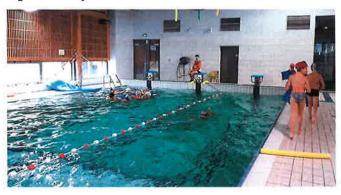
Quels vont être les projets?

Toutes les classes vont bénéficier des séances de piscine et s'essayeront au rugby à la fin du mois de mars avec un tournoi début juin.

Tout au long de l'année, elles se rendront à la médiathèque. Et elles assisteront à 3 projections de film suite à l'inscription au dispositif « école et cinéma ». Et n'oublions pas qu'elles s'adonneront également aux chants grâce à la chorale scolaire.



L'école accueille dans ses murs l'exposition sur le barrage de Vouglans. Mr Philippe Deprez, ancien ingénieur ayant contribué à l'ouvrage, répondra aux questions des élèves. Et elles seront nombreuses car un élément de l'exposition trône dans le hall d'entrée aiguisant déjà leur curiosité.



Les classes de CP de Mme Stalder et de CM2 de Mme Jannet sillonneront les chemins blancs de la Petite Montagne lors de sorties cycles.

L'auteur Roland Fuentes rencontrera les classes de CE1/CE2 de Mme Mennetrier et de CE2 de Mme Jacquemin. Les élèves travailleront sur un de ses romans « L'arbre à chatouilles » en amont et prépareront une interview. Mr Fuentes offrira une lecture d'un de ses livres, présentera son métier et fabriquera un livre avec les élèves afin qu'ils écrivent collectivement des histoires.

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du Haut-Jura animera auprès des classes de CP, CE1 de Mme Jacquier, CE1/CE2, CE2 des ateliers sur la biodiversité dans le village et le sol de la forêt afin de découvrir la faune et la flore.

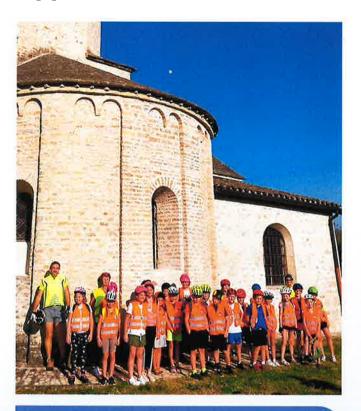


Au printemps, deux séjours auront lieu. L'un de 2 jours avec nuitée sur la base de Bellecin pour les classes de CE2 afin de découvrir le sport en pleine nature (les dates ne sont pas encore arrêtées). Et un autre du 6 au 9 avril 2021, pendant lequel les classes de CM1 de Mme Greco et de Mr Robin et de CM2 séjourneront à Lyon avec, au programme, histoire et culture.



Et qu'en est-il du projet « l'école fait son cinéma » ?

Le projet amorcé l'année scolaire précédente et suspendu en raison de la crise sanitaire va être poursuivi. Chaque classe va réaliser un court métrage. Ce projet est pluridisciplinaire car les élèves développeront des compétences dans plusieurs domaines : production d'écrit, mathématiques, arts visuels, histoire des arts, sciences, musique, EMC, langage oral, éducation aux médias.



Il se découpe en différentes étapes :

- découverte de l'histoire du cinéma,
- découverte des différents genres de films,
- techniques du cinéma : cadrage, plans, trucage, angles de vue,
- rédaction du synopsis, de l'histoire (storyboard) puis rédaction des dialogues,
- tournage, réalisation du court-métrage.

Ce projet s'inscrit dans les parcours personnels des élèves (citoyen et artistique).

Le réalisateur Thierry Vallino et un enseignant de Canopé (réseau de création et d'accompagnement pédagogique) Laurent Rodrigo aideront pour la partie technique : tournage, montage et finalisation.



Des musiciens de Canopé accompagneront la chorale « rêve de cinéma », les classes de CM1 de Mme Greco et de CM2 de Mme Jannet, lors de l'écriture de leur chanson. Quant aux cinq autres classes, elles en profiteront pour se perfectionner aux percussions et répéteront les chansons apprises en classe.

Lors de « la fête des parents » du 11 juin 2021, les parents pourront visionner les courts-métrages « l'école fait son cinéma » et découvriront le chant crée lors du projet « rêve de cinéma ».

Comment faites-vous pour offrir aux élèves une kyrielle d'activités et d'intervenants tout au long de l'année ?

L'école élémentaire fonctionne avec une coopérative scolaire. A chaque rentrée, une cotisation est demandée aux familles. Les enfants vendent des grilles de tombola. Les parents d'élèves s'occupent d'organiser un moment convivial avant les vacances de Noël, où ils vendent des huîtres, des gaufres et du vin chaud et font don de leur recette à l'école. Mais la principale manifestation et source financière reste le loto. Il devrait avoir lieu le 13 mars 2021 sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. De ce fait, l'équipe enseignante réfléchit déjà à une nouvelle formule pour parer à l'éventualité de l'annulation. Toutes ces manifestations ne peuvent exister sans la mobilisation des parents, la participation des élèves et l'engagement des enseignants.





Nouveau conseil municipal élu en mars 2020

Le MAIRE
Jean-Charles
GROSDIDIER

Vice-président Terre d'Emeraude communauté





1er ADJOINT Pascal GIROD



2ème ADJOINTE Françoise GRAS Délégué

communautaire



Jacques
CALLAND

CALLAND

Délégué
communautaire



4^{ème} ADJOINTE Marie-Christine CHARBONNIER



5^{ème} ADJOINT Jean **DAVID**

Conseillers délégués



Cécile **BESNIER-TRECOURT**



Eric JACQU€MIN



Christine **BORSKI**

Conseillers



Guy **DUPUIS**



Marie-Claude RENAUD



Philippe MONNERET Vice-Président SICTOM



Stéphanie MATHON



Laurent GRAND



Sylvie CALLAND



Florent JOURDAIN



Myrtille BROCHOIRE



Bernard DARLAY



Joséphine JACQUENOD

Huit agents travaillent au sein de la commune sous l'autorité du Maire



Service administratif

- Nathalie DARIT Attaché territorial
- Sandrine PERRIN
 Adjoint administratif
- Aurélia LE BEC
 Adjoint administratif

Service technique

- Gilles ESPASA

 Agent de maîtrise
- Pierre STEMPFLER

 Adjoint technique
- Stéphane DEPRES Adjoint technique

(2 employés à temps partiel)

- Geneviève ROCHET Adjoint technique
- Sandrine CHAZAL
 Adjoint technique

Brocante du 15 août

Créée l'association des par commerçants, la brocante du 15/08 était devenue le rendez vous incontournable de l'été. L'organisation magistrale était depuis plusieurs années, assurée par l'association des croqueurs de pommes qui avait annoncé que par manque de bras, elle était contrainte d'arrêter. Malgré sa volonté d'aider celles qui prendraient la relève, aucune association ne s'est proposée.

C'est triste mais la brocante n'existera plus... sauf si certains habitants se retroussent les manches!

C'est une manifestation qui peut rapporter beaucoup d'argent à l'association organisatrice. De plus, la commune apporte son aide logistique... A réfléchir!

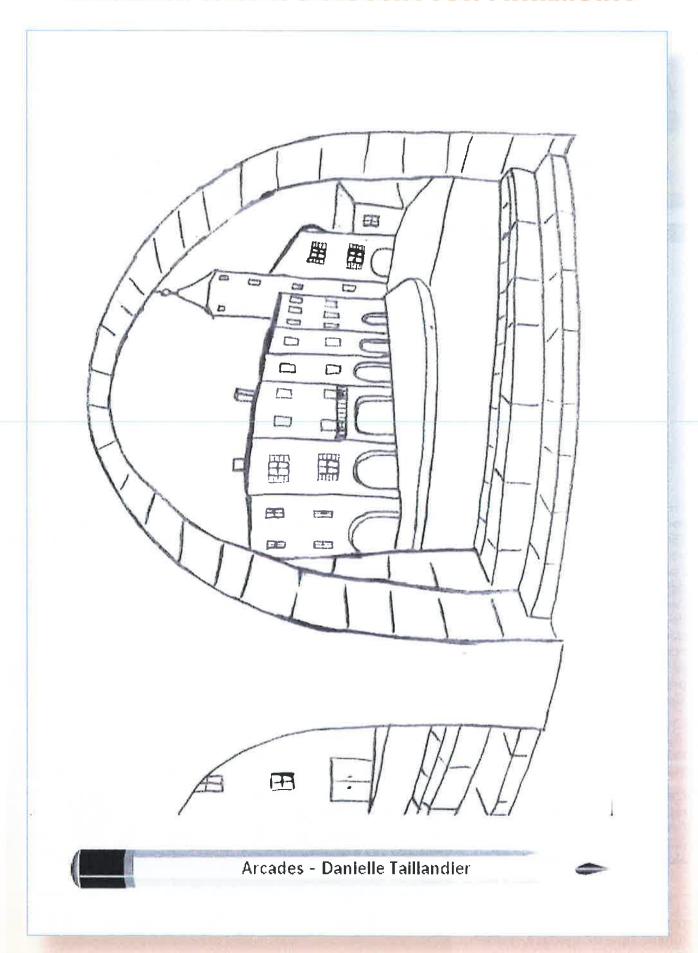
Politique de subventions de la commune :

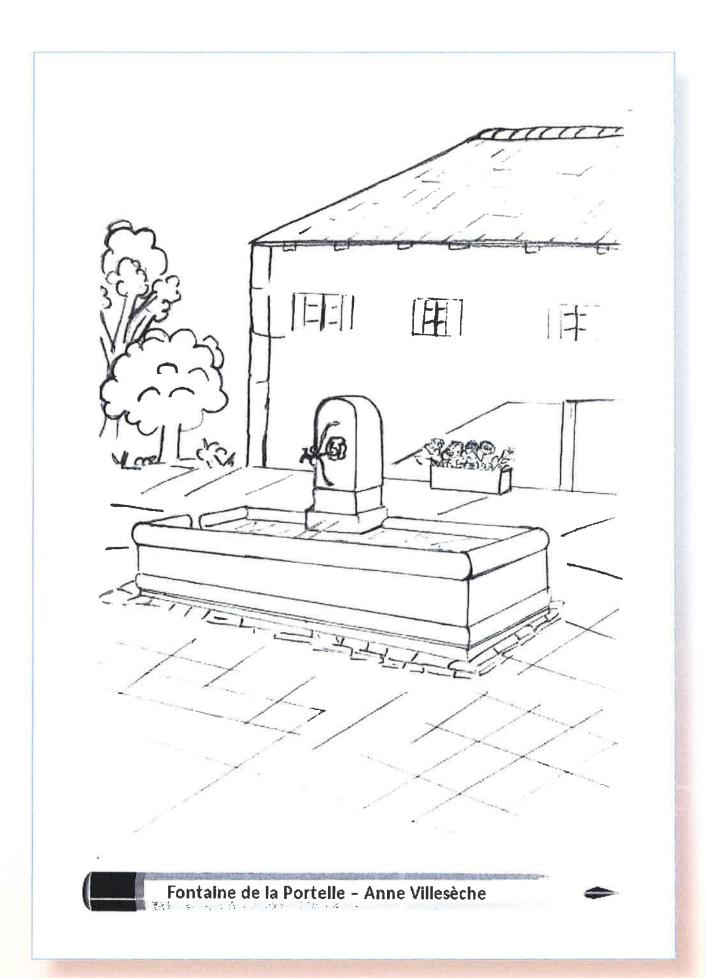
Le conseil municipal a toujours eu comme ligne de conduite, d'aider les associations qui ont leur siège social à Arinthod, à la condition qu'elles proposent, des loisirs sportifs et éducatifs, un véritable service à la population et contribuent à l'animation du village. Cependant, les responsables d'associations constatent que les adhérents viennent de plus en plus souvent « consommer des loisirs » à moindre coût sans vraiment s'investir dans le fonctionnement alors que les bénévoles s'épuisent et finiront par se décourager!

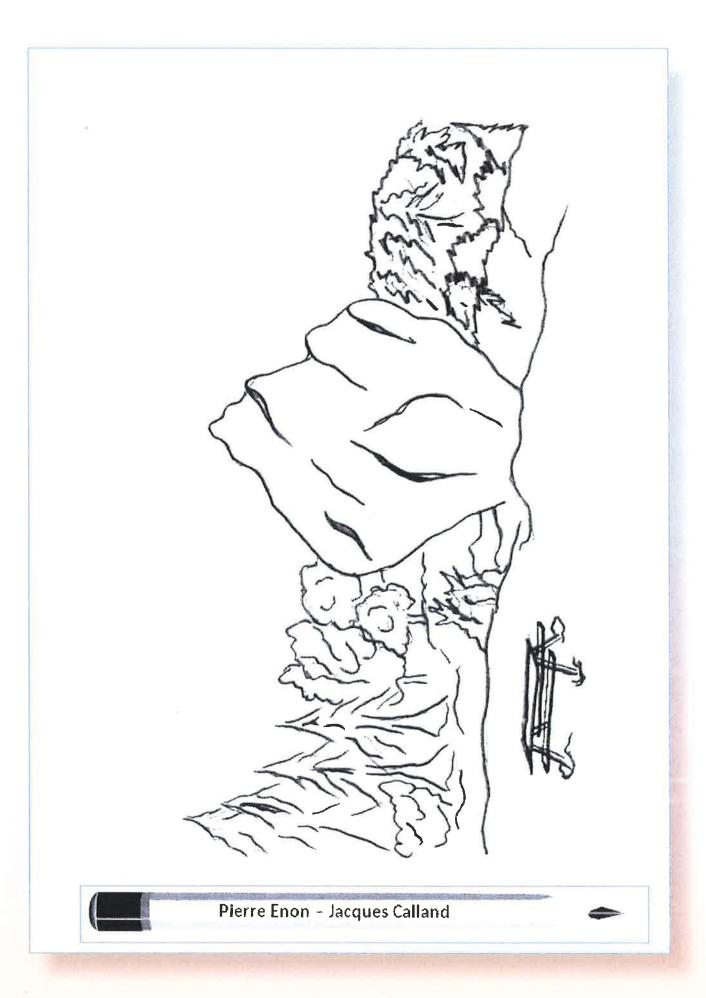
C'est un réel problème pour la pérennité de ces associations et l'animation de notre village !!!

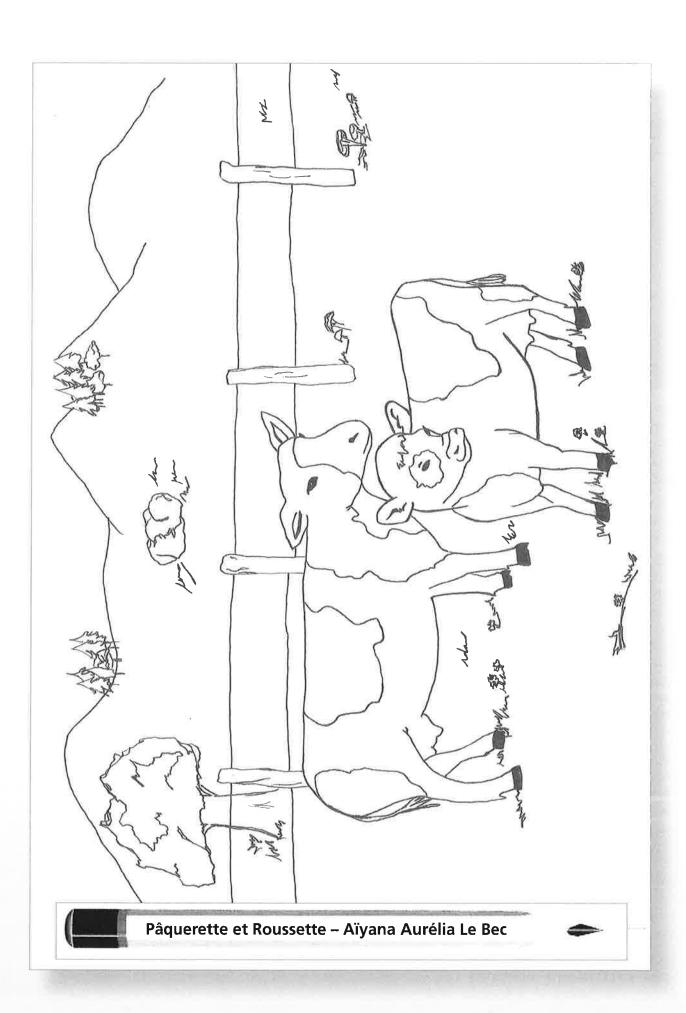


COLORE TA VILLE ET DÉCOUVRE TON PATRIMOINE









PROJETS EN COURS

Carrefour RD109-DR03 (route de St Julien)



Les travaux engagés sur le carrefour RD109-RD03 ont plusieurs objectifs mais une seule priorité, la sécurité des usagers!

Il est important de signaler aux automobilistes qu'ils entrent dans une zone très fréquentée par les piétons. Devant la mairie, le ralentisseur a été légèrement gommé et une écluse a été aménagée afin de rétrécir la chaussée pour permettre la construction de trottoirs de chaque côté de la rue. Désormais, les véhicules montants doivent céder la priorité et de ce fait, ralentir leur allure.

La modification du carrefour permet aux piétons qu'ils soient villageois, écoliers ou touristes parcourant le sentier du patrimoine, de circuler désormais en toute sécurité vers le centre, le faubourg et les écoles grâce à la présence de nouveaux trottoirs et de 3 passages piétons équipés d'éclairage public.

Tout naturellement, ce nouveau carrefour sera agrémenté de massifs fleuris et arbustes pour respecter le cachet du village.

La rue du collège très étroite, ne permettait pas la construction de trottoirs et rendait la circulation aux abords des écoles difficile et dangereuse aux heures de pointe des ramassages scolaires. De plus, les animateurs du centre de loisirs en charge du groupe d'élèves de CM1 et CM2 se rendant à l'annexe située vers la mairie pour prendre leur repas, devaient traverser 4 fois la rue sur une très courte distance.

Une passerelle a donc été créée côté école primaire.

Dorénavant, il est possible de circuler à pied, des deux côtés de la rue en toute sécurité.

L'achèvement des travaux était annoncé pour septembre mais a été reporté en fin d'année car la crise sanitaire et les fortes chaleurs de cet été ont ralenti l'avancement des travaux.



Rénovation de la chapelle : un chantier très particulier

Qu'est-ce qu'un lauzier?

Des gestes d'hier pour la conservation de notre patrimoine !!!!

La rénovation de la toiture de la chapelle castrale d'Arinthod a été confiée à l'entreprise Moyne Tradition à Leyrieu, spécialiste de la lauze. Un travail réalisé par une équipe passionnée qui perpétue des gestes ancestraux. Ce type de toiture perpétuelle a la particularité de réutiliser les lauzes existantes.



L'activité de départ de l'entreprise Moyne de Meyzieu (38) est la charpente, la couverture et la zinguerie.

C'est le maire de Meyzieu qui avait un projet de réfection de toiture d'un four banal qui s'adressa à l'entreprise Moyne pour réaliser le chantier.

Le dirigeant de l'entreprise avoua au maire qu'il n'avait aucune connaissance en la matière. Celui-ci lui rétorqua qu'il n'avait qu'à apprendre.

Il s'adressa donc à un retraité, qui avait travaillé dans la partie, pour l'aider à faire le toit du four, et surtout lui apprendre ce travail d'artiste. Ensemble ils réalisèrent plusieurs chantiers ce qui permis à M. Moyne d'acquérir les bonnes techniques.

Aujourd'hui, par passion et aussi pour transmettre à son tour ce qu'il a appris grâce à son ainé, et la reconnaissance de ce travail de spécialiste, l'entreprise réalise 60% de son chiffre d'affaire en rénovation du patrimoine dans la spécialité de couverture en lauzes.

Ce passionné de patrimoine, insiste sur la connaissance de nos racines et vante le travail manuel qui ne doit plus être considéré comme la voie de garage des jeunes en échec scolaire; mais comme la base des métiers nobles, comme celui de lauzier.



Il explique que le bois et la pierre sont des produits locaux nobles, disponibles, utilisables en circuits courts ; contrairement au béton, l'aluminium et le plastique qui sont générateurs de pollution.

Petite histoire de cloche

Jean-Jacques (Johann-Jacob) Holtzer dit Jacob Holtzer est un industriel français né à Klingenthal (Bas-Rhin), le 19 mars 1802 et mort à Unieux (Loire), le 9 janvier 1862.



Jacob gagne au soufflet de la forge de son père les deux sous et la bûche de bois qu'il porte chaque mois au magister du village; ainsi l'écolier est sous la dépendance du tireur de soufflet chaque fois que le travail l'exige.

Il perd sa mère à 10 ans, son père trois ans plus tard. Il quitte l'Alsace adolescent pour rejoindre en 1817 son cousin Jean Holtzer qui travaille à la Manufacture d'armes de guerre de Saint-Étienne.

Avec son cousin Jean, Jacob fonde à 23 ans sa première entreprise. Vers 1840, Il obtient de l'acier par fusion et installe des fours à coke. Technicien d'élite, Jacob n'a de cesse de parfaire et de com-

pléter ses connaissances, achetant, en 1852, la licence Wolf & Lansgwiller pour la fabrication de **l'acier puddlé**, dont il est le pionnier en France. Il se lance, en 1857, dans la fabrication de cloches en **acier moulé**. L'usine d'Unieux qui produit 100 tonnes à l'origine, atteint le chiffre de 1650 tonnes en 1860.

C'est ce fondeur qui a coulé la cloche de la chapelle sur laquelle on peut lire l'inscription suivante :

Philippo Fouillet et M A Carolina Morel = probablement le parrain et la marraine de la cloche

AMMO DUC ???? 1866

Parocho (latin) Lançon =pasteur Lançon... à voir avec le protestantisme

Construction de deux logements gendarmerie

La commune d'ARINTHOD est le siège de la Communauté de Brigade depuis la mise en place de la nouvelle organisation de la gendarmerie regroupant les brigades d'Arinthod, d'Orgelet et de Saint-Julien.

En 2010, une nouvelle caserne et 7 logements ont été construits en remplacement des locaux devenus inadaptés aux besoins du service et au confort des occupants.

Aujourd'hui, l'effectif est passé de 7 à 9 gendarmes. Une demande de la gendarmerie a été faite auprès de la commune pour étudier un projet de construction de deux logements supplémentaires.

Dans un souci de conforter la communauté de brigade à Arinthod, la commune s'est engagée à conduire l'opération et le projet a été validé par décision ministérielle en date du 18/12/2018.

Il s'agit de la construction d'un bâtiment comprenant un logement de type T4 et un de type T3 sur une parcelle de 1 000 m² jouxtant la caserne actuelle.

La construction respectera le cahier des charges de la gendarmerie et les dispositions du décret n° 93-130 du 28/01/1993.

Coût de cette opération HT (travaux, maîtrise d'œuvre et frais annexes) : 412 000 €.

Financement : la commune percevra 2 subventions d'Etat : dotation de soutien à l'investissement local de 142 831 € et dotation spécifique gendarmerie du Ministère de l'Intérieur de 60 000 €.

Le solde financé par emprunt sera couvert par le loyer versé par l'Etat d'un montant de 18 000 € par an.

Travaux sur les réseaux secs

Zone sud d'Arinthod:

• La ligne 20000 volts a été enfouie dans sa partie aérienne surplombant les habitations rue des Vignes et chemin de la Batteuse. Les réseaux d'électrification, d'éclairage public et d'infrastructure téléphonique ont été enfouis sur une partie de la rue du Lavoir, le long de la rue du Loyriat et sur le chemin de la Batteuse.

Coût total de l'opération : 202 063,97 € TTC (Participation SIDEC

+TVA récupérable : **85 131,12** €

=> Participation de la Commune : 116 932,85 €)

La 2ème tranche de cette opération en 2021, concernera l'effacement de la ligne entre la place des remparts et la route de Lons le Saunier et inclura la démolition du transformateur rue de la Poyat

Zone place des remparts :

Extension souterraine du réseau électrique, du réseau d'éclairage public et d'infrastructure téléphonique pour alimenter l'atelier communal.

Coût total de l'opération : 39 050,83 € dont participation ENEDIS, SIDEC et TVA récupérable : 20 270,17 €

=> Participation Commune : 18 780,66 €

RENFORCEMENT
BASSE TENSION DEPUIS
LE POSTE RUE DE LA POYAT



La création de 7 logements séniors et de l'espace touristique avec logements, nécessite d'augmenter la capacité de desserte des réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et d'infrastructures téléphoniques.

Coût total de l'opération : 66 004,28 €

dont participation FACE, SIDEC, TVA récupérable : **54 818,99** €

=> Participation de la Commune : 11 185,29 €

ECLAIRAGE PLACE DU SOUVENIR FRANÇAIS

A la suite de l'aménagement de la place, l'éclairage existant sera remplacé par des lanternes sur façades.

Coût total de l'opération : 27 858,40 €

dont participation SIDEC: 2 500 €

=>Participation de la Commune : 25 358,40 €

Projets en réflexion

Rénovation salle polyvalente Aménagement place de la poste

Liaison pédestre place de la poste / centre du village

Ces projets souvent évoqués au cours des mandats précédents, doivent être pensés globalement. Ils seront débattus avec les nouveaux élus.

La place de la poste, très fréquentée, mérite d'être mise en valeur et sécurisée.

La salle polyvalente, construite dans les années 1980, nécessite une rénovation intérieure pour améliorer le confort des usagers.

La réflexion doit être générale : Quelle destination future ? Faut-il garder les mêmes fonctionnalités ? Garder une salle polyvalente ou plutôt une salle dédiée aux sports ? aux spectacles ?

De r'lus, il convient de repenser la circulation pédestre et automobile et d'optimiser le stationnement dans cet espace très vaste.

Enfin, même si cette place n'a pas le cachet historique du centre d'Arinthod, elle mérite d'être embellie pour le plaisir des piétons, et des automobilistes.

Projets et réalisations Terre d'Émeraude Communauté sur notre commune :

- LA MICRO CRÈCHE: ce projet démarré par l'ex communauté de communes Petite Montagne a été conforté par un accord de principe du conseil communautaire du 04/09/2020. Nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet et de sa date d'ouverture.
- L'ACCUEIL TOURISTIQUE: après avoir créé en 2018 l'accueil touristique au 1,3 rue des arcades qui a permis d'accueillir presque 2000 visiteurs la 1ere année, la réflexion se poursuit avec les nouveaux élus communautaires pour compléter ce site afin qu'il devienne une vitrine de nos savoirs-faire locaux, un lieu d'animation et de rencontre en centre ville.
- LE TIERS LIEU: (C'est le 3ème lieu de vie, le 1er étant le domicile, le 2ème le lieu de travail)

L'ex communauté de communes Petite Montagne avait lancé en 2018 une consultation auprès de la population afin d'échanger sur la vision du territoire et d'imaginer l'avenir.

Les 500 personnes participantes ont clairement souhaité avoir des services ou des lieux de rencontres situés à environ 15 minutes de leur domicile.

Le tiers lieu d'Arinthod est installé dans l'ancien presbytère, propriété communale. Après une phase test concluante de 4 mois pour mesurer l'implication de la population dans ce nouveau concept, la fréquentation et l'engagement d'un grand nombre d'habitants d'Arinthod et des environs, la collectivité a décidé de poursuivre l'expérience.

Chacun peut y trouver un centre d'intérêt :

d'Emeraude Communauté.

- X Espace partagé pour le travail, salle de convivialité, jardin partagé avec atelier conserves et confitures...
- X Espace de rassemblements associatifs ou informels : atelier couture, vannerie, tablette numérique, linguistique, artothèque, jeux de sociétés, jeux électroniques... D'autres projets sont en préparation... et vos idées sont les bienvenues, n'hésitez pas à venir en parler avec Charlotte, la coordonnatrice de ce lieu... unique!
- ESPACE FRANCE SERVICE: Pour vous aider dans vos démarches auprès de toutes les administrations non présentes sur la commune (carte grise, impôts, aides sociales, Pôle emploi, CAF, CPAM, caisses de retraites, pré-demandes de carte d'identité, passeport... etc), vous serez accueillis et accompagnés par des agents formés et professionnels.

Désormais, toutes les administrations sont accessibles sur votre commune! Alors que depuis des décennies, elles ont fermé les unes après les autres, avec l'ouverture de l'EFS, nous avons sur Arinthod, beaucoup plus de services qu'auparavant! C'est un immense progrès qui va dans le sens de la revitalisation de nos campagnes.

• RECYCLERIE: A ce jour, après 1 an de fonctionnement, un des objectifs est atteint puisque la recyclerie est devenue un acteur incontournable de la réduction des dépôts en déchetterie.

Ainsi ce sont plus de 20 tonnes d'objets qui sont reparties dans le circuit de la consommation!

C'est également la création de 7 emplois en insertion encadrés par une employée de l'Adapemont.

Pour mémoire, ce projet est né à l'initiative de la communauté de communes qui a financé une coopérative CLUSTER afin de lancer une grande concertation des habitants et des forces vives du territoire. La recyclerie a ouvert ses portes en décembre 2019 à la zone artisanale en Chacour dans un local financé par la collectivité. L'ADAPEMONT gère la structure avec l'aide des bénévoles. Mais ce local provisoire trop exigu ne correspond pas au standard d'accueil et de confort des salariés et des clients. Il y a urgence à trouver un autre lieu, plus centralisé et plus fonctionnel dont l'investissement serait entre autres cofinancé par l'Adapemont et Terre

Marais de Vogna et de Brenet : préservons nos zones humides !

Couvrant plus de 13 hectares, les marais de Vogna et de Brenet constituent des éléments remarquables du patrimoine naturel et culturel de la commune d'Arinthod. Ces deux zones humides accueillent une grande diversité d'habitats et d'espèces rares voire protégés en Franche-Comté. Depuis 2016, en collaboration avec le service Natura 2000 « Petite Montagne du Jura », la commune d'Arinthod a initié un projet de restauration de ces deux marais.



Cuivré des marais ©AS. MENNETRIER

Des secteurs riches à préserver

Les marais sont des milieux humides, ouverts, riches en biodiversité (flore et faune). De nombreuses espèces animales dépendent directement ou indirectement de ces milieux pour effectuer leur cycle de vie (lieu de refuge, repos, alimentation, reproduction). Inondés ou gorgés d'eau en hiver, ils abritent notamment des plantes spécifiques qui constituent à la fois l'aliment et le lieu de naissance pour certaines chenilles de papillons de jour rares en Franche-Comté, parmi lesquels le Cuivré des marais et le Damier de la Succise, reconnus à l'échelle européenne.



Damier de la Succise ©AS.MENNETRIER

Un rôle primordial dans la ressource en eau locale

Au-delà des enjeux paysagers et écologiques, ces zones humides jouent un rôle tampon dans le cycle de l'eau. Ce sont de véritables « éponges naturelles » qui absorbent l'eau, la stockent et la restituent en période de sécheresse : elles écrêtent les eaux des crues des rivières lors des fortes pluies et soutiennent les faibles débits des cours d'eau en restituant progressivement les eaux stockées. Situés en amont des sites de captage d'alimentation en eau potable de la commune d'Arinthod et des communes limitrophes, les marais de Vogna et de Brenet peuvent ainsi être considérés comme de véritables réservoirs d'eau.



Coupe de résineux au marais de Vogna en janvier 2020 ©NATURA 2000 PMJ

Pourquoi restaurer ces zones humides?

Autrefois, l'exploitation des marais par la fauche ou le pâturage maintenait l'ouverture de ces milieux humides. La déprise agricole et leur drainage dans les années 1960-1970 ont provoqué la fermeture des marais par la colonisation spontanée d'arbres et arbustes. Ce phénomène tend à fragiliser la pérennité des espèces dépendantes de ces habitats. Par ailleurs, les épisodes climatiques extrêmes des dernières années ont eu des conséquences néfastes sur les milieux aquatiques et la ressource en eau : assecs prolongés de certains ruisseaux, mortalité piscicole, etc. Cela confirme l'utilité et l'urgence des interventions visant à améliorer les zones humides dans leur rôle d'éponge et de réservoir, leur rendant ainsi la capacité d'atténuer les effets sévères des inondations et des sécheresses.



Marais de Brenet après travaux d'ouverture en mars 2020 ©NATURA 2000 PMJ

De plus, le marais de Vogna est colonisé par la Verge d'or géante, espèce végétale exotique susceptible à terme de l'envahir complétement.

Un programme d'actions sur 5 ans

Soucieuse de remédier à ces problématiques de préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, la commune d'Arinthod a engagé dès 2014 une réflexion autour de la restauration des marais de Vogna et de Brenet. Elle a confié au service Natura 2000 « Petite Montagne du Jura » la mission d'élaborer un diagnostic des marais, préalable à la mise en place d'un plan de gestion. Dans le cadre d'un contrat Natura 2000, les financements nécessaires à la réalisation des travaux ont pu être accordés sur la période 2018-2022. La commune a donc pu démarrer, dès l'été

2018, les travaux préconisés sur 6 hectares, qui doivent s'achever d'ici fin 2022 : abattage de résineux, coupe de ligneux, débroussaillage, arasage de touradons, fauche de la Verge d'or, création de mares et création d'un panneau d'information.

En ce moment...

L'ambitieux chantier de réouverture du milieu (coupe d'arbres et débroussaillage) s'est poursuivi sur la période hivernale 2019-2020. A ce jour, 1,4 hectares du marais de Vogna et 2,6 hectares du marais de Brenet ont été réouverts, soit 65% de la surface totale prévue par le contrat Natura 2000. Néanmoins, en raison de l'épidémie de Covid-19 et des consignes sanitaires mises en place à partir du 17 mars dernier, les travaux ont dû être interrompus. Afin d'éviter tout dérangement des espèces animales au moment où elles sont le plus vulnérable (reproduction et élevage des jeunes), les travaux ont repris le 25 septembre 2020.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Natura 2000 au pôle d'Arinthod de Terre d'Emeraude Communauté

15 rue des Tilleuls 39240 Arinthod 03 84 48 85 15 natura2000@petitemontagne.fr

> Service Natura 2000 de Terre d'Emeraude Communauté



Marais de Vogna vu d'en haut janvier 2020 ©Téléos

SICTOM



Gerer Nos « Dechets » De TONTE

DIMINUER L'EMPREINTE CARBONE

Depuis plusieurs années, le SICTOM cherche à optimiser son fonctionnement afin de diminuer la pollution liée à son activité (empreinte carbone)

Plusieurs actions sont mises en place

Collecte incitative diminution de la fréquence de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (bacs gris) afin de limiter les émissions des gaz à effet de serre liées à la consommation de carburant

Incitation au compostage domestique : Diminution des émissions de gaz à effet de serre liées au traitement par incinération de ces déchets (épluchures, fruits, légumes, coquilles d'œufs, etc.) ET apport sur place et sans transport d'engrais naturels





S'agissant des déchets de tonte, après de longs débats qui ont duré deux ans, le Comité Syndical, par délibération en date du 19 novembre 2019 a considéré que la tonte était à utiliser plus comme une ressource que comme un déchet. En effet, contrairement aux tailles de haies et branchages qui peuvent devenir très vite

volumineux et encombrants, la tonte a des caractéristiques intéressantes pour les jardins et espaces verts et son utilisation est simple (pas de broyeur nécessaire). Le Comité Syndical a donc décidé à l'unanimité d'arrêter de collecter, de transporter et de faire traiter ce produit.



Outre le fait que le traitement de la tonte représente un coût important pour le SICTOM (et donc pour les usagers), le traitement est source importante d'émission de gaz à effet de serre. Leur transport nécessite de nombreux allersretours de camions vers le site de compostage qui se trouve à Allériot, en Saône et Loire, à plus de 50 km de Lons le Saunier.

Par ailleurs, les allers-retours des usagers pour apporter leur tonte en déchetteries contribue aussi à cette empreinte carbone.

MAIS QUE FAIRE DE LA TONTE?



La tonte peut être gérée et utilisée de différentes manières :

- Mulching: Une tondeuse de type « mulching » tond, broie et répand la tonte broyée sur le terrain au fur et à mesure. Cette technique présente les avantages suivants :
- Elle évite le ramassage
- o Elle amende (enrichit) le sol et permet de conserver la qualité de la pelouse ou du gazon.



Tonte, séchage et paillage . La tonte peut être effectuée sans broyage et laissée à sécher sur le terrain. Quelques jours après elle est ramassée et apportée au pied des arbustes, pieds de tomates, fleurs ou au pied des salades pour maintenir l'humidité du sol. Cette technique est particulièrement adaptée en cas de fortes chaleurs ou canicules durant l'été car elle contribue à préserver la santé des plantations.

Certains usagers n'ont ni fleurs, ni jardin, ni plantations. Mais ils ont souvent des haies. Or on constate que la plupart des haies (surtout les tuyas) souffrent de la chaleur et de la sécheresse durant l'été, certains pieds devenant partiellement ou entièrement secs, ce qui limite l'esthétique et l'utilité de la haie à terme. Un paillage des pieds de haie est une très bonne technique qui contribue à les préserver

Apport d'une partie de la tonte (sèche ou humide) dans le composteur : Il est possible d'utiliser une partie de la tonte pour fabriquer son compost, en maintenant l'équilibre des apports (la tonte représente un fort apport en azote).

Pour les usagers ne souhaitant pas utiliser la tonte, deux solutions alternatives :

- La laisser sécher sur le terrain et se décomposer
- La collecter en tas dans un endroit du terrain choisi : le volume de l'herbe diminue très vite et représente peu d'encombrement, peu de pollution visuelle et pas d'odeur.





Merci pour votre participation



AMBROISIE

Cycle biologique de l'ambroisie et calendrier de lutte

STADE DE DÉVELOPPEMENT

OBJECTIF

DIFFÉRENTES MODALITÉS **DE LUTTE** (min. 2 passages

dans l'année)

Croissance

OUT/SEPTEMBRE

Floraison/Pollinisation

RISQUE ALLERGIQUE ÉLEVÉ

Empêcher la libération de pollen par la plante>

- ➡ Faux-semis avec arrachage
- Arrachages successifs
- ⇒ Fauche au stade bouton floral
- Séchage sur place des plants enlevés
- Arrachage ou fauche avec protection renforcée pour la santé
- Séchage sur place des plants enlevés



ionaling

Fanaison/Grenaison/Dessèchement

▼······ Eviter la constitution d'un stock de semences dans le sol ······

Fauche puis mise en sac pour incinération des plants enlevés

BUDGET COMMUNAL 2020

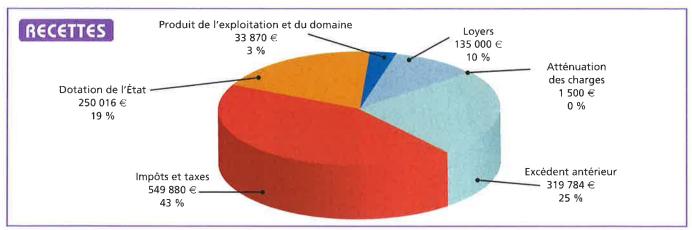
SECTION DE FONCTIONNEMENT

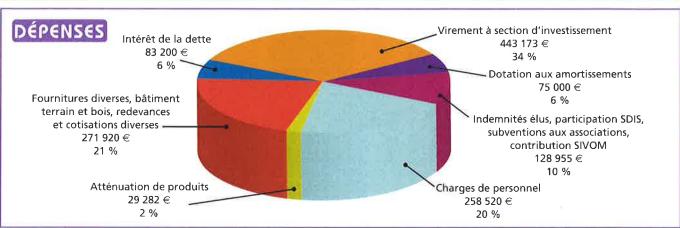
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
CHARGES A CARACTERE GENERAL	271 920,00 €	EXCEDENT 2019	319 783,61 €
CHARGES DE PERSONNEL	258 520,00 €	ATTENUATIONS DE CHARGES	1500,39 €
ATTENUATIONS DE PRODUITS	29 282,00 €	PRODUITS DES SERVICES	33 870,00 €
OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	75 000,00 €	IMPÔTS ET TAXES	549 880,00 €
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	128 955,00 €	DOTATIONS	250 016,00 €
INTERETS DE LA DETTE	83 200,00 €	PRODUITS DE GESTION COURANTE	135 000,00 €
TOTAL	846 877,00 €		1 290 050,00 €
VIREMENT DEGAGE POUR SECTION D'INVESTISSEMENT OU AUTOFINANCEMENT	443 173,00 €		
TOTAL GÉNÉRAL	1 290 050,00 €		1 290 050,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

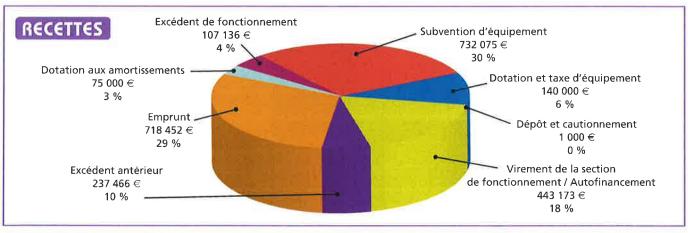
DEPENSES ET RECETTES NON AFFECTEES	DEPENSES	RECETTES
EXCEDENT ANTERIEUR		237 466,39 €
CAPITAL DES EMPRUNTS	134 100,00 €	
DEPOT ET CAUTIONNEMENT	1 120,00 €	1 000,00 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT OU AUTOFINANCEMENT		443 173,00 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		107 135,61 €
OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION		75 000,00 €
FCTVA / TAXE D'AMENAGEMENT		140 000,00 €
TOTAL NON AFFECTE	135 220,00 €	1 003 775,00 €
OPERATIONS OPERATIONS	DEPENSES	RECETTES
CREDITS REPORTES SUR OPERATIONS 2019		
TRAVAUX D'ACCESSIBILITE	13 800,00 €	2 115,00 €
ACQUISITION DE TERRAINS	6 542,00 €	
DEMOLITION BATIMENT 20 RUE DE L'HOPITAL	53 039,00 €	
EXTENSION RESEAUX PUBLICS	3 980,00 €	
RENFORCEMENT RESEAUX	12 980,00 €	
CHEMINEMENTS PIETIONNIERS	11 637,00 €	12 832,00 €
ACQUISITION JEUX SUPPLEMENTAIRES POUR ORGUE	14 038,00 €	4 800,00 €
TRAVAUX NATURA 2000 MARAIS DE VOGNA ET BRENAY	122 148,00 €	157 380,00 €
SALLE DE CONVIVIALITE PLACE DES REMPARTS	127 000.00 €	37 447,00 €
PARTICIPATION VOIRIE ET RESEAUX	127 000,00 €	7 800,00 €
TOTAL CREDIT DE REPORTS	365 164,00 €	222 374,00 €
CREDITS NOUVEAUX POUR OPERATIONS 2020	303 104,00 €	222 37 4,00
OPERATIONS DIVERSES		
TRAVAUX FORESTIER	5 500,00 €	
EFFACEMENT RESEAUX SECTEUR DES VIGNES	116 933,00 €	
RENFORCEMENT RESEAUX RUE DE L'HOPITAL/RUE DES ARCADES	11 200,00 €	
MODIFICATION ECLAIRAGE PLACE DU SOUVENIR FRANÇAIS	25 400,00 €	
FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUR TRAVAUX DE VOIRIE	10 000,00 €	
CONSTRUCTION ABRIS BUS PLACE DE LA POSTE	5 000,00 €	
INSTALLATION PROJECTEURS SALLE POLYVALENTE	1 930,00 €	
TRAVAUX DE DEFENSE INCENDIE	3 500,00 €	
ACQUISITION MATERIELS DIVERS	5 900,00 €	
TRAVAUX A L'EGLISE	3 100,00 €	
ACQUISITION PANNEAUX DE SIGNALISATION	600,00 €	
MODIFICATION ELECTRIQUE SALLE DU 3ème Age	1 170,00 €	
REVERSEMENT SUR REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	9 300,00 €	
APPORT SUR LOGEMENTS SENIORS	60 000,00 €	
SUPPLEMENT SUR SALLE DE CONVIVIALITE PLACE DES REMPARTS	14 700,00 €	
SUPPLEMENT SUR CONTRAT NATURA 2000 MARAIS DE VOGNA ET BRENAY	3 600,00 €	
TOTAL OPERATIONS DIVERSES	277 833,00 €	
OPERATION DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG	The second secon	
ETUDE OPERATION FAÇADES	20 000,00 €	
ACQUISITION BATIMENTS EN CENTRE BOURG	65 000,00 €	
DEMOLITION BATIMENT PLACE DES REMPARTS	86 000,00 €	
TOTAL OPERATION DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG	171 000,00 €	
OPERATION REFONTE DU SENTIER ET DE CINQ ESPACES CO		
SENTIER ET ESPACES CONNEXES	1 010 085,00 €	743 656,00 €
TOTAL OPERATION REFONTE DU SENTIER ET AMENAGEMENT DE CINQ ESPACES	1 010 085,00 €	743 656,00
OPERATION CONSTRUCTION LOGEMENTS GENDARME		والمتأسان ووراك
CONSTRUCTION LOGEMENTS GENDARMERIE	495 000,00 €	484 497,00 €
TOTAL CONSTRUCTION LOGEMENTS GENDARMERIE	495 000,00 €	484 497,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	2 454 302,00 €	2 454 302,00 €

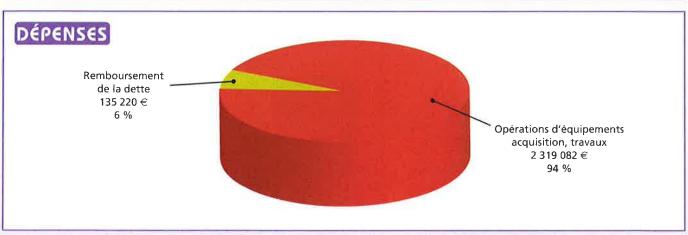
FONCTIONNEMENT: 1 290 050 €





INVESTISSEMENT : 2 454 302 €







JOURS	ACTIVITES
	Gym entertien
	Foot jeunes décembre à mars
	Foot séniors décembre à mars
LUNDI	Abdos, fessiers, cuisses et relaxation
	Cours de dessin
	Gymnastique adultes
	Foot séniors
	Aquagym
	Randonnée (1 semaine/3)
	Ateliers le fil de la Petite Montagne
	Pétanque
	Eveil musical 5 à 7 ans / cours individuels flûte à becs,
versue H	clarinette ou clavier / formation musicale adultes et enfant
MARDI	Initiation natation / Cours enfant
	Apprentissage / Aquaphobie / Cours adultes
	Gymnastique adultes
	Badminton
	Foot jeunes puis seniors - de décembre à mars
	Pilates postural - ball sérénité
	Judo
	Atelier céramique enfants
	Foot jeunes - décembre à mars
	Initiation natation / Cours enfant
MERCREDI	Baby gym
	Tarot
	Gymnastique adultes
	Aquagym
	Fitness
	Chorale AVEINNA
	Aquagym
	Atelier céramique adultes
	Natation libre
	Club sourire d'Automne
	Perfectionnement natation / Cours enfants
JEUDI	Foot jeunes - de décembre à mars
	Echecs
	Perfectionnement natation / Cours adultes
	Sophrologie
	Escalade
	Abdos, fessiers, cuisses et relaxation
	Atelier céramique adultes
	Sport santé (séniors)
	Randonnée (1 semaine/3)
	Perfectionnement natation / Cours enfants
	Judo
VENDREDI	Perfectionnement natation / Cours enfants
	Foot seniors de décembre à mars
	Atelier sculpture sur bois (sur demande)
	Nageurs endurance
	Tennis - équipe homme séniors
	Ecole de tennis + équipe sénior femmes
	Tennis - équipe sénior femmes
CAMEDI	Natation libre
SAMEDI	Sortie cyclo
SAMEDI	
SAMEDI	Badminton
SAMEDI	
SAMEDI	Badminton
	Badminton Foot matchs
DIMANCHE	Badminton Foot matchs Randonnée (1 semaine/3)

HORAIRES	LIEUX	RESPONSABLE
9h30 - 10h30	Dojo	Animatrice : Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
6h30 - 18h30	Stade / Salle polyvalente	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
8h30 - 20h45	Stade / Salle polyvalente	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
6h45 - 17h15	Gymnase Dojo	Animatrice: Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
7h00 - 19h00	1 rue de la Chapelle	Andréas SPITTELER 07 80 03 35 50
9h00 - 20h00	Dojo	Monique LAFONT 03 84 48 04 24
0h15 - 22h00	Stade / Gymnase	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
8h30 - 9h15	Piscine intercommunale	Terre d'Émeraude communauté - pôle Arinthod 03 84 48 04 78
après-midi		Martial REGIS 03 84 48 01 64
4h00 - 17h00	Salle de la Charité	Myrtille BROCHOIRE 03 84 24 88 42
4h00 - 18h00	Boulodrome	Fabrice BRIDE 06 82 84 52 63
5h30 - 18h00	1 rue de la Chapelle	Philippe PERNET 06 02 17 90 41
6h30 - 17h15	Piscine intercommunale	Terre d'Émeraude communauté - pôle Arinthod 03 84 48 04 78
7h30 - 18h30	Piscine intercommunale	Terre d'Émeraude communauté - pôle Arinthod 03 84 48 04 78
8h00 - 19h00	Dojo	Monique LAFONT 03 84 48 04 24
8h00 - 22h30	Gymnase	Carole FIGUET 06 71 10 97 41
6h30 - 18h30	Stade / Gymnase	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
8h00 - 19h00	Salle polyvalente	Animatrice : Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
3h00 - 17h00	Dojo	Damien RONCALLI 06 83 54 33 55
4h00 - 15h30	1 rue de la Chapelle	Leslie QUAIN 09 84 27 06 35
4h30 - 18h30	Stade / Salle polyvalente	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
7h00 - 17h45	Piscine intercommunale	Terre d'Émeraude communauté - pôle Arinthod 03 84 48 04 78
7h00 - 17h45	Dojo	Animatrice : Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
partir de 17h00	Salle foyer rural (Mairie)	Michel SUDAN 03 84 48 01 17
8h00 - 20h00	Gymnase	GENERGYM Jérome VUILLEMIN 03 84 48 06 06
8h00 - 18h45	Piscine intercommunale	Terre d'Émeraude communauté - pôle Arinthod 03 84 48 04 78
9h00 - 20h30	Salle polyvalente	Animatrice: Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
0h00 - 22h00	Salle Aveinna (Mairie)	Henri LUQUET 03 84 35 73 44 - Chef de chœur : Marie-Christine CHARBONNIER 06 08 37 14 02
8h30 - 9h15	Piscine intercommunale	Terre d'Émeraude communauté - pôle Arinthod 03 84 48 04 78
3h45 - 11h15	1 rue de la Chapelle	Leslie QUAIN 09 84 27 06 35
2h15 - 13h15	Piscine intercommunale	Terre d'Émeraude communauté - pôle Arinthod 03 84 48 04 78
4h00 - 18h00	Salle de la Charité	Elyane PIRON 03. 84 48 06 42 / 06 19 29 68 98
6h30 - 17h15	Piscine intercommunale	Terre d'Émeraude communauté - pôle Arinthod 03 84 48 04 78
6h30 - 18h30	Stade / Gymnase / Salle Polyv.	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
7h00 - 19h00	Salle fover rural (Mairie)	THEORIS CALLARIES GO SO GO SO GO
7h30 - 18h30	Piscine intercommunale	Terre d'Émeraude communauté - pôle Arinthod 03 84 48 04 78
8h00 - 19h00	1 rue de la Chapelle	Alexia CHANG-WAILING 07 80 43 81 84
8h00 - 22h30	Gymnase	Frédérique ROUSSELOT 06 89 93 46 99
8h00 - 19h00	Dojo	Animatrice : Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
145 - 11h15	1 rue de la Chapelle	Leslie QUAIN 09 84 27 06 35
130 - 10h30	Dojo	Animatrice : Saba BOTTEX 07 72 25 05 27
orès-midi	20]0	Martial REGIS 03 84 48 01 64
7h00 - 17h45	Piscine intercommunale	Terre d'Émeraude communauté - pôle Arinthod 03 84 48 04 78
5h45 - 21h00	Dojo	Damien RONCALLI 06 83 54 33 55
3h00 - 18h45	Piscine intercommunale	Terre d'Émeraude communauté - pôle Arinthod 03 84 48 04 78
3h30 - 20h45	Stade / Gymnase / Salle Polyv.	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
7h30 - 20h00	1 rue de la Chapelle	Charlotte PIERRON 06 24 71 27 06
3h00 - 20h00	Piscine intercommunale	Terre d'Émeraude communauté - pôle Arinthod 03 84 48 04 78
		Franck CAFFAREL 06 75 19 59 78
Partir de 20h00 3h00 - 13h00	Gymnase	
3h00 - 13h00 3h00 - 13h00	Gymnase	Franck CAFFAREL 06 75 19 59 78 Franck CAFFAREL 06 75 19 59 78
Oh00 - 12h00	Gymnase Piscine intercommunale	
	riscine intercommunale	Terre d'Émeraude communauté - pôle Arinthod 03 84 48 04 78
14h00	Cumpaga	Jean-Christophe PEYFORT 03 84 47 57 47
4h00 - 16h30	Gymnase	Carole FIGUET 06 71 10 97 41
après-midi	Stade	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85
la journée	Currences	Martial REGIS 03 84 48 01 64
∋h00 - 13h00	Gymnase	Franck CAFFAREL 06 75 19 59 78
matin	Cu. J.	Jean-Christophe PEYFORT 03 84 47 57 47
après-midi	Stade	Nicolas CALLAND 06 30 09 36 85

COMMUNE D'ARINTHOD - 39240

Extrait du registre des arrêtés du Maire

Arrêté 31

Le Maire d'ARINTHOD,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2212-2, L2213-4 et L2214-4;

Vu le code pénal, et notamment l'article R 623-2;

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L1311-1, L1311-2, L1421-4, L 1422-1 et R48-1 à R 48-5;

Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L571-1 et suivants ;

ARRETE

Article 1: Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers et les entreprises à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont interdits :

-les dimanches

-Monsieur le Maire Article 2:

-Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arinthod, le 28/06/18

Le Maire Jean-Charles GROSDIDIER



Conteneurs à ordures ménagères

Pour le bien-être de tous, les conteneurs doivent être rentrés à l'intérieur des bâtiments après la collecte.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 6 mai 2019 : Louka PLACE

Le 14 août 2019 : Jules MEYNET

Le 6 novembre 2019 : Lowenn TISSERAND

Le 17 décembre 2019 : Clément CHAPELON

Le 3 mars 2020 : Léna BOULANGER

Le 13 juin 2020 : Zoé PELLIER

Le 20 août 2020 : Zoé BERNARDA

Le 13 septembre 2020 : Liham LECOULTRE

MARIAGES

Le 21 décembre 2019 : Benjamin LAMBERET et Ratanak KHUON

Le 1er août 2020 : Jean-Pierre GABRIEL et Thereza FERREIRA GOMES

Le 26 septembre 2020 : Harun KOZAN et Belgin ÇAVDAR

Le 24 octobre 2020 : Receb DINCER et Rahime ONCÜ

DÉCÈS

Le 9 octobre 2019 : Irène TAYEB née OUDOT (93 ans)

Le 22 octobre 2019 : Marie LAGARDE née BERTHAUD (84 ans)

Le 13 novembre 2019 : Germaine ECOIFFIER née VUILLOT (84 ans)

Le 16 novembre 2019 : Alberte PICOD née MIANA (93 ans)

Le 18 novembre 2019 : Jeanine HENSE née DORIATH (88 ans)

Le 8 décembre 2019 : Jean BOUDARD (87 ans)

Le 20 décembre 2019 : Talip OZAN (49 ans)

Le 26 décembre 2019 : André BERGIER (89 ans)

Le 29 décembre 2019 : Lucette MATHON née BOURNAY (103 ans)

Le 29 décembre 2019 : Lucienne ROMAIN née PECHOUX (98 ans)

Le 4 janvier 2020 : Fernande MERCIER née MUTIN (93 ans)

Le 22 janvier 2020 : Jean CHAVANET (96 ans)

Le 28 janvier 2020 : Georges LAFAY (92 ans)

Le 30 janvier 2020 : Michel FILLOD (82 ans)

Le 18 février 2020 : Julie KOLLY (99 ans)

Le 20 mars 2020 : Colette DALOZ née BONNET (93 ans)

Le 24 mars 2020 : Jeannette PASTUZEK née RAJTAR (92 ans)

Le 1er avril 2020 : Yvonne MULLATIER née FLORIN (91 ans)

Le 16 avril 2020 : Jacqueline SERRET née DEPREZ (91 ans)

Le 5 juillet 2020 : Roger CHEVRON (85 ans)

Le 8 juillet 2020 : René-Pierre COGNE (82 ans)

Le 12 août 2020: Jeanne BONNETON (90 ans)

Le 13 août 2020 : Pascal GURY (66 ans)

Le 24 août 2020 : Yves GRENIER (78 ans)

The Extraction of the State of

Le 30 août 2020 : Camille GROBET (24 ans)

Le 8 septembre 2020 : François-Xavier BUCHOT (93 ans)

Le 21 septembre 2020 : Daniel JANTELET (75 ans) Le 23 septembre 2020 : Hubert BUFFAVAND (90 ans)

Le 3 octobre 2020 : Pierre SAUSSARD (95 ans)

Le 8 octobre 2020 : Lucette STAUDER née ANGELOZ (85 ans)

Le 20 octobre 2020 : André THIRIET (94 ans)

Le 10 novembre 2020 : Jeanne GUY née LACROIX (93 ans)

ASSOCIATIONS DIVERSES D'ARINTHOD (39240)

Foyer	Rural
-------	-------

Président : Martial REGIS 03 84 48 01 64

Associations Sportives

Judo club Arinthod St-Julien

Président : Damien RONCALLI

06 83 54 33 55 Club Spéléo

Président : Pierre DOUBEY

03 84 48 07 31

Gymnastique Adultes

Présidente : Monique LAFONT

03 84 48 04 24 **Section Cycliste**

Président : J-Christophe PEYFORT

03 84 47 57 47

Section Badminton Présidente : Carole FIGUET

06 71 10 97 41

Randonneurs de la Petite

Montagne

Président : Martial REGIS

03 84 48 01 64 Section escalade

Présidente : Frédérique ROUSSELOT

06 89 93 46 99

Association Services et Forme

Animatrice: Saba BOTTEX

07 72 25 05 27

Société de Football

Président : Nicolas CALLAND

06 30 09 36 85 Société de Boules

Président : Fabrice BRIDE

06 26 78 39 73 **GENERGYM+**

Président : Jérôme VUILLEMIN

03 84 48 06 06 **Chasse Arinthod**

Président : Jean-Michel GROS

06 32 64 78 12 Chasse Chisséria

Président : Nicolas FORT

06 52 40 79 39 Pêche: APPMA Président : Eric GOIFFON

03 84 42 85 42

Associations Culturelles

Section cinéma

Président : Eric JACQUEMIN

03 84 48 08 93 **Travailleurs Turcs**

Président : Ziya GORMEZ

03 84 48 59 38

Chorale "l'Aveinna"

Président : Henri LUQUET

03 84 35 73 44 Chef de chœur:

Marie-Christine CHARBONNIER

06 08 37 14 02

Association des Croqueurs de Pommes

Président : Jacques CALLAND

03 84 48 05 97

Association des Commerçants,

Artisans, Producteurs de la Petite Montagne

Président : Yassine AMROUNI 06 59 98 22 62 ou 06 24 71 27 06

Association Jeanne d'Arc Président : Guy DUPUIS

03 84 48 55 90 Les Amis de l'Orque

Président : Paul GUILLOT

04 74 76 80 78

Musique au paradis

Président : Dagoberto LINHARES

03 84 48 00 27

Les outils d'autrefois

Président : Michel SUDAN

03 84 48 01 17

Les ateliers de la Petite

Montagne

Présidente : Charlotte PIERRON 06 24 71 27 06

Club tarot

Responsable: Michel SUDAN

03 84 48 01 17

Santé / Social

Sapeurs-pompiers

Chef de centre : Vincent DAVIOT

Donneurs de Sang Président : Jacques RAVIER

03 84 48 03 25

Association Entraide

Présidente : M-France DEJONGHE

03 84 35 79 50 **Croix Rouge**

Responsable: Kay PHILPOTT

03 84 35 51 89

ADMR

Présidente: Mme CARBONEAU

03 84 48 59 74

FNATH

Président : Pascal HARLAUT

03 84 48 41 18 Sourire d'automne

Présidente : Elyane PIRON

03 84 48 06 42 / 06 19 29 68 98 Le Fil de la Petite Montagne

Présidente : Myrtille BROCHOIRE 03 84 24 88 42

La Joie de Vivre

Présidente : Chrystelle DAVID

03 84 35 18 18

Secours catholique Présidente : Olga GUILLEMIN

06 38 50 99 72

Souvenir

Anciens Combattants

Président : André PIQUET

04 74 75 81 71

Anciens d'Afrique du Nord

Président : Philippe JANOD

03 84 48 00 18 Souvenir Français

Président : Philippe DEPREZ 03 84 35 70 77

INFOS PRATIQUES

SANTÉ / SOCIAL

CABINET MÉDICAL

Docteur Christian BERGIER

03 84 48 00 14

MÉDECIN DE GARDE

3966

La nuit de 20h à 8h

Le week-end du sam. 12h au lun. 8h

Les jours fériés de 8h à 8h le lendemain

CABINET DES INFIRMIÈRES

Noélie BOUILLOUX, Marie-Noëlle LEDIG

03 84 48 01 03

CABINET DENTAIRE

03 84 48 07 97 Docteur Lipsa VASILICA 3966

DENTISTE DE GARDE Tous les dimanches et jours fériés : 10h-12h

OSTÉOPATHE

07 68 28 71 15 Jeewan ROFFAT

KINÉSITHÉRAPEUTES

06 51 03 95 02 ou 09 71 27 93 52 Pierre GIRO

Kamil ZAKIEWICZ / Martyna WEGLINSKA 07 49 25 33 71 / 09 71 27 93 52

ESTHÉTICIENNE 09 71 27 93 52 ou 06 48 51 24 22 PHARMACIE VUILLEMEY 03 84 48 01 21

AMBULANCE DE LA PETITE MONTAGNE

03 84 48 07 80

CENTRE HOSPITALIER JURA SUD SITE D'ARINTHOD (EHPAD) 03 84 35 18 18 TAXI "MICHEL 39" 06 77 03 74 96

TAXI "LA PIERRE ENON" **URGENCES**

POMPIERS 18 **GENDARMERIE** 17 **SAMU** 15

SERVICE PUBLIC

MAIRIE

Pôle Arinthod

03 84 48 00 67 contact@mairiearinthod.fr

03 84 48 59 88

www.mairiearinthod.fr Lun., mar. et jeu.: 8h30-12h / 13h30-18h

Ven.: 8h30-12h / 13h30-17h30 - Mer.: 8h30-12h TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTÉ

03 84 25 41 13

contact@ccorgelet.com

03 84 48 04 78 ccpmontagne@petitemontagne.fr

MAISON FRANCE SERVICE

03 84 48 75 86 ou 06 70 92 45 23

msap@petitmontagne.fr

Mar. 8h30-12h / 13h30-17h - Jeu. 8h30-12h30 / 13h30-18h

SYNDICAT À LA CARTE 03 84 48 07 15 SERVICE DES EAUX arinthod.syndicat@orange.fr

Mar. 8h30-12h30 / Jeu. 8h30-12h **LA POSTE**

Du mar. au ven. 9h-12h / 13h30-16h30

MÉDIATHÈQUE Mar.: 9h30-12h30 / 15h-18h

Mer.et ven.: 9h30-12h30 / 14h-18h Sam.: 9h30-13h30

ÉTUDE NOTARIALE DE MAÎTRE MEYNIAL DESMARE 03 84 48 00 06

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

03 84 48 00 91

03 84 48 00 29

03 84 48 82 61

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 03 84 48 50 33

DÉCHETTERIE Lun. / Ven.: 14-17h - Mer. / Sam.: 9h-12h

RECYCLERIE 07 49 32 07 15 Mar. 9h-12h - Mer. 14h-17h - Sam. 9h-12h / 13h30-16h

RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES : Bacs bleus : le vendredi des semaines paires, à partir de 5h

Bacs gris : tous les mercredis à partir de 5h **ÉCOLE MATERNELLE** 03 84 48 07 72 **ÉCOLE PRIMAIRE** 03 84 48 07 71

COLLÈGE BICHAT 03 84 48 00 41 CENTRE DE LOISIRS 03 84 48 05 55 (Période scolaire et vacances)

Horaires vacances scolaires : Du lundi au jeudi : 7h00 - 18h30 Vendredi : 7h00 - 18h00